

(La version électronique du *Journal de l'Assemblée législative*
n'est diffusée qu'à titre documentaire. L'imprimé fait foi.)

Fascicule 20

le jeudi 22 janvier 1998

8 h 30

Prière.

Pendant les questions orales, le président demande aux parlementaires d'éviter les longs préambules avant de poser des questions, car ces préambules entraînent souvent de longues réponses.

Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre

L'hon. M. Tyler annonce la procédure que le gouvernement entend suivre pour informer les parlementaires, les médias et le public au sujet du projet de route Fredericton-Moncton. Le leader parlementaire du gouvernement informe la Chambre que la première de plusieurs séances d'information visant à mettre les parlementaires pleinement au fait du projet commencera aujourd'hui à la Chambre du Conseil législatif.

Sur la motion de l'hon. M. Tyler, appuyé par M. Allaby, il est résolu que la liste des membres du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé soit modifiée par le remplacement du nom de l'hon. M. Richard par celui de M. O'Donnell et par l'ajout du nom de M. Flynn.

La séance est levée à 9 h 37.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

documents demandés dans l'avis de motion 22 (21 janvier 1998).